

FORMATION VILLES AMIES DES AÎNÉS

❖ DURÉE DE LA FORMATION

Une journée / 6 heures

❖ PUBLIC

Cadres territoriaux, chargés de mission et élus des collectivités : des secteurs urbanisme, logement, transport, culture, communication, développement durable, action sociale, santé et autonomie, des CCAS et CIAS, DGS des communes et des intercommunalités.

❖ PRÉ-REQUIS

Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale.

Être engagé depuis peu ou sur le point de s'engager dans la démarche Villes Amies des Aînés.

❖ OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et objectifs de la démarche VADA

Connaître les différentes étapes de sa mise en œuvre  
Réfléchir aux premières étapes de mise en œuvre de la démarche dans son territoire

Bénéficier de clés de réussite pour la réalisation du diagnostic territorial dans le cadre d'une démarche d'adaptation du territoire au vieillissement.

❖ MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Exposés théoriques  
Travail en atelier  
Échanges et débats

CONTENU

- La place du diagnostic dans les différentes étapes de la démarche Villes Amies des Aînés
- Objectifs du diagnostic territorial
- Coordonner le diagnostic territorial
- Quelles données au service du diagnostic ? Où les trouver ? Comment les exploiter ?
  - Données générales sur le territoire
  - Données thématiques :
    - \* Habitat
    - \* Espaces extérieurs et bâtiments
    - \* Transports et mobilité
    - \* Information et communication
    - \* Lien social et solidarité
    - \* Autonomie, services et soins
    - \* Culture et loisirs
    - \* Participation citoyenne et emploi
- La restitution du diagnostic Villes Amies des Aînés

INFORMATIONS PRATIQUES

**Le 12 mars 2019  
à Grand-Charmont**

**9h00 - 16h00**

**Lieu**

Salle polyvalente  
Avenue des accacias  
25200 Grand-Charmont

**Renseignements & inscriptions**

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés  
contact@rfvaa.com  
03.45.18.23.20

**Adhérents au RFVAA :**

Professionnels / Associations : 70€/personne  
Elus : 100€/personne

**Non-adhérents au RFVAA :**

Professionnels / Associations : 100€/personne  
Elus : 150€/personne

*Repas et pauses inclus*



BULLETIN D'INSCRIPTION

(Un bulletin par personne)

A retourner par mail ou par courrier au plus tard le 5 mars 2019 (contact@rfvaa.com)

Renseignements : 03.45.18.23.20

*Toute inscription annulée à partir du 5 mars 2019 donnera lieu à une facturation du montant total de la journée*

**NOM / Prénom :**

**Collectivité / Structure :**

**Fonction :**

**Téléphone :**

**E-mail :**

**Adresse de facturation :**

**E-mail et numéro de téléphone de la personne chargée du suivi administratif / financier de l'inscription :**

❖ **COÛT DE L'INSCRIPTION**

**Adhérents au RFVAA :**

Professionnels / Associations : 70€/personne

Elus : 100€/personne

**Non-adhérents au RFVAA :**

Professionnels / Associations : 100€/personne

Elus : 150€/personne

❖ **RÈGLEMENT**

**Je règle par chèque à l'ordre du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés**

(À adresser à l'adresse suivante : Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés – Mairie de Dijon – CS 73310 – 21033 Dijon CEDEX) et je désire recevoir une facture.

**Je règle par mandat administratif à la réception de la facture**

Il est indispensable d'indiquer la référence qui figurera sur la facture. Le bon de commande signé doit être retourné avant le 5 mars 2019.

**Je règle par virement bancaire**

Domiciliation : Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté

BIC : CEPAFRPP213

Identification du compte pour une utilisation nationale : 12135 00300 0800130197 60

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN) : FR 76 1213 5003 0008 0013 0194 760

Intitulé du compte : Réseau Francophone Villes Amies des Aînés Mairie de Dijon - CS73310 - 21033 Dijon CEDEX

